



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30
Au Point 21 à Laillé (35)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 4 octobre 2019 à 14h30** au Point 21 à Laillé (35), sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté

Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique

Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté

Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Excusés :

Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan

Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté

Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)
Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Assistaient également :

Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Madame Sophie GRIBIUS, Rennes métropole
Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Monsieur Jean PLACINES, Directeur de la Délégation Armorique - Agence de l'eau Loire-Bretagne
Monsieur Michel GUERNEVÉ, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté
Monsieur Bernard LEBRETON, Pontivy Communauté
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat des Assemblées et assistante Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

*

* *

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30
Au Point 21 à Laillé (35)

6 - Unité Gestion Vilaine Aval : Organisation

Protocole de transfert du volet « Gestion des milieux aquatiques » de la compétence GEMAPI et des missions associées du 29 mars 2019.

Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération et l'EPTB Vilaine se sont entendus sur les modalités d'administration, de fonctionnement, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour l'exercice de la compétence à la carte « gestion des milieux aquatiques » et des compétences annexes (pollutions diffuses, ruissèlement, et animation des programmes d'actions) transférées par ces 4 EPCI à l'EPTB Vilaine, à l'échelle hydrographique de la « Vilaine aval ».

Une commission locale de pilotage dénommée « **Comité Territorial Vilaine Aval** » a été mise en place puis a désigné Monsieur **Yvon MAHE**, Président. Elle rassemble les 8 élus délégués EPTB des EPCI concernés par le transfert de compétence, ainsi que 8 élus cooptés. Elle définit les orientations techniques et politiques et suit l'exécution du protocole de transfert, le Comité Syndical de l'EPTB restant l'organe délibérant.

	Président	Elus Délégués EPTB	Elus cooptés
Arc Sud Bretagne	Yvon MAHE	Jean-Marie LABESSE (réfèrent) Bernard AUDRAN	Christian DROUAL (Vice-président à Arc Sud Bretagne et Maire de Péaule) Alain GUIHARD (Vice-président à Arc Sud Bretagne et Maire de Nivillac)
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération		Michel GUERNEVE (réfèrent) Thierry EVENO	Nelly JADE (Elven) Mme CONAN/M. LE CADRE (Sulniac)
Questembert Communauté		René DANILET (réfèrent) Marie-Odile COLINEAUX	Jean-Luc ROUSSEL (Caden) Pascal LE PIRONNEC (Questembert) Laurent LE COINTE (Limerzel)
Redon Agglomération		Yvon MAHE (réfèrent) Jean-François MARY	Michel RENOUL (Langon) Claude MEHAT (Renac)

Un comité technique restreint réunit les financeurs et services de l'Etat.

Un comité de concertation unique associe tous les partenaires pour les différentes thématiques (techniques, financiers, institutionnels, associatifs, usagers...). La concertation locale sera réalisée sous l'égide des EPCI pour transmettre l'information aux élus communautaires et communaux.

Le Président du Comité Territorial Vilaine Aval fait le lien avec le comité technique et le comité de concertation pour les bilans et les arbitrages.

*

* *

Envoyé en préfecture le 18/10/2019

Reçu en préfecture le 18/10/2019

Affiché le

ID : 044-254401243-20191004-2019_28-DE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et sur proposition du bureau du Comité syndical, propose de nommer le Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) Vice-président du Comité Syndical de l'EPTB Vilaine et membre de son bureau.

Le Comité syndical donne au président de l'UGVA une délégation exécutive pour faciliter la mise en œuvre des actions et renforcer la réactivité et la gouvernance locale de ce comité.

La Présidente de l'EPTB Vilaine

Solène MICHENOT